



MÉTROPOLE DE LYON

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2019

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	33

Compte rendu affiché le

7 octobre 2019

Date de convocation du conseil municipal le

20 septembre 2019

Présidente : Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Ahmed **CHEKHAB**

Membres présents à la séance :

Hélène **GEOFFROY**, Pierre **DUSSURGEY**, Kaoutar **DAHOUM**, Stéphane **GOMEZ**, Muriel **LECERF**, Fatma **FARTAS**, Ahmed **CHEKHAB**, Eliane **DA COSTA**, Yvan **MARGUE**, Nadia **LAKEHAL**, David **TOUNKARA**, Liliane **BADIOU**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **BARNEOUD**, Armand **MENZIKIAN**, Josette **PRALY**, Régis **DUVERT**, Yvette **JANIN**, Antoinette **ATTO**, Harun **ARAZ**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Philippe **ZITTOUN**, Nordine **GASMI**, Nawelle **CHHIB**, Mustapha **USTA**, Nadia **NEZZAR**, Charazède **GAHROURI**, Philippe **MOINE**, Stéphane **BERTIN**, Christiane **PERRET FEIBEL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Jacques **ARCHER** à Stéphane **GOMEZ**
Sacha **FORCA** à Philippe **MOINE**
Christine **BERTIN** à Stéphane **BERTIN**

Membres absents :

Matthieu **FISCHER**, Virginie **COMTE**, Jean-Michel **DIDION**, Christine **JACOB**, Morad **AGGOUN**, Saïd **YAHIAOUI**, Batoul **HACHANI**, Mourad **BEN DRISS**, Marie-Emmanuelle **SYRE**, Bernard **GENIN**

Objet :

Versement d'une subvention
exceptionnelle pour les 50 ans de
à l'Office Municipal des Sports de
Vaulx-en-Velin

V_DEL_190927_17

RAPPORT DE Monsieur DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

La ville a souhaité, en 2015, redéfinir les missions de l'Office Municipal des Sports (OMS) et lui donner un rôle plus important dans le soutien aux clubs sportifs de la ville.

Cette structure, qui fédère 43 clubs sportifs vaudais (hors associations sportives scolaires en collèges et lycées), accompagne désormais les clubs demandeurs dans leur structuration tant sur le plan administratif que financier. Par ailleurs, l'OMS est inscrit dans le Projet éducatif de territoire qui constitue l'un des quatre axes prioritaires du programme sportif municipal.

L'OMS a développé ces dernières années tout un volet d'aides spécifiques destinées aux bénévoles qui, dans les clubs, rencontrent des difficultés : aide à la construction d'un budget, conseil juridique, échanges de bonnes pratiques. À son rôle d'assistance, il faut ajouter l'organisation de manifestations en partenariat avec la ville.

Cette association, animée par un bureau issu d'un conseil d'administration composé des présidents des clubs, est très investie dans notre commune. Elle remplit pleinement sa mission d'accompagnement, de valorisation, et favorise le rayonnement de Vaulx-en-Velin.

L'OMS, association créée en 1969, organise le samedi 19 octobre une journée exceptionnelle au Palais des sports pour célébrer ses 50 ans d'existence.

Un programme dense prévoit une matinée de tables rondes en présence de spécialistes. Le temps de repas sera dédié à la valorisation des bénévoles de nos clubs. L'après-midi sera consacrée aux activités sportives et ludiques ouvertes à tous au Palais des Sports Jean Capievic et sera suivi d'une soirée conviviale.

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 20 000 euros à l'OMS de Vaulx-en-Velin afin de faire face aux différentes dépenses qu'engendre l'organisation de cette journée.

En conséquence, je vous propose :

- d'attribuer à l'Office Municipal des Sports une subvention exceptionnelle de 20 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Entendu le rapport présenté le 27 septembre 2019 par Monsieur Pierre Dussurgey, 1er adjoint délégué aux finances, au sport, à l'habitat et au logement ;

Après avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, décide :

- d'attribuer à l'Office Municipal des Sports une subvention exceptionnelle de 20 000 €.

Nombre de suffrage exprimés : 33
Votes Pour : 33
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le vendredi 27 septembre 2019 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,



Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY

